

51857



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
LIMITÉE
E/ECA/CPH/3
9 mai 1987
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Groupe de travail sur les recommandations
pour les recensements de la population
et de l'habitat de la série 1980 en Afrique
Addis Abeba, 18 au 22 mai 1987

ANALYSE ET DIFFUSION DES RESULTATS · ÉVALUATION DES RECENSEMENTS
AFRICAINS DES ANNEES 80 ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX
RECENSEMENTS DES ANNEES 90

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1-10	1-3
II. ÉVALUATION DES DONNÉES	11-23	4-7
III. ANALYSE DES DONNÉES	24-33	7-10
IV. PUBLICATION ET DIFFUSION DES RESULTATS	34-39	10-12
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	40-41	12-14
ANNEXES		
Le point sur l'évaluation, l'analyse, la publication et la diffusion des résultats: recensements africains des années 80	ANNEXE I	
Bref aperçu des rapports analytiques: recensement de 1983 de la République du Soudan	ANNEXE II	
Bref aperçu des rapports analytiques: recensement du Mali de 1976		

I. INTRODUCTION

1. L'indisponibilité des données et de l'information requises pour la mise au point de plans et de politiques de développement économique et social a été l'un des premiers problèmes auxquels les pays africains ont été confrontés immédiatement après l'indépendance. Il fallait donc d'urgence organiser la collecte des données de la manière la plus détaillée et la plus rapide possible. Par conséquent, jusqu'au milieu des années 70 on s'était essentiellement attaché à combler les lacunes observées au plan quantitatif. Les recensements, enquêtes et opérations administratives et autres organisés au cours de cette période tendaient tous vers ce but.

2. Au cours de la période 1975-84 qui coïncide avec celle des recensements des années 80, 47 des 50 pays de la région ont effectué au moins un recensement. Sur ce chiffre, 19 faisaient leur premier recensement moderne. En ce qui concerne les trois pays restants, seul l'un d'entre eux n'avait pas pu effectuer de recensement jusque là. Le second pays avait mené le sien en 1985, c'est-à-dire avec un an de retard, alors que le troisième avait eu des recensements antérieurs.

3. Un recensement moderne est très différent d'un simple dénombrement de personnes en ce sens qu'il s'intéresse également aux données socio-économiques et même à l'information sur le logement, qui sont systématiquement recueillies dans le cadre d'un recensement global de la population et du logement. L'étude des types et des variétés de données collectés dans la région au cours des recensements des années 80 indique clairement que les recensements africains sont extrêmement ambitieux en matière de collecte d'information⁽¹⁾. De fait, une comparaison des recensements des années 80 à ceux des années 70 indique clairement que la couverture s'est considérablement élargie. On observe que les besoins en données se sont multipliés avec l'accroissement des besoins en planification. L'intensification de la collecte des données reflétait la situation de pénurie qui prévalait en matière d'information.

4. L'objet primordial d'un recensement de la population et du logement consiste à produire des données statistiques appropriées destinées aux administrateurs, planificateurs et décideurs d'un pays. Il apparaît ainsi que le travail de recensement ne doit pas s'arrêter à la simple production de données. Les données collectées doivent être évaluées, analysées, publiées et diffusées sous une forme utilisable par leurs divers destinataires.

(1) Cf. UN(ECA), Evaluation des recensements de la population et de l'habitat de la série des années 80 en Afrique, E/ECA/PSD.4/40, Addis Ababa, 3-12 mars 1986, p.12-13.

5. Dans le cadre africain, les recensements de la population et du logement revêtent une importance particulière parce qu'ils constituent la principale, et souvent la seule, source d'information disponible en vue de la planification du développement social et économique, de la réalisation des objectifs administratifs, de l'élaboration de politiques, de la mise en oeuvre d'activités de recherche, etc.,... On ne saurait donc trop insister sur le caractère impératif de l'analyse et de l'évaluation des données.

6. Les recensements font appel à d'importants investissements matériels et humains: ils ne peuvent par conséquent être entrepris très souvent. Il est généralement recommandé d'effectuer un recensement une fois tous les dix ans. Compte tenu de cette réalité et de l'absence de sources secondaires de données démographique et socio-économique dans la région, il s'avère essentiel d'optimiser les résultats des recensements. Cela signifie que la collecte des données doit être menée de façon à assurer la satisfaction des besoins des divers usagers, ce qui implique l'évaluation, l'analyse, la publication et la diffusion des résultats sous une forme immédiatement utilisable dans la planification et dans la mise en oeuvre de programmes, ainsi que dans l'élaboration de politiques.

7. Les résolutions pertinentes des Nations Unies mettent presque toutes l'accent sur la nécessité de pouvoir l'analyse et l'utilisation des résultats des recensements dans toutes les opérations censitaires envisagées. Par exemple, dès le 28 avril 1961, la résolution 1208b(31) de l'ECOSOC soulignait la nécessité de l'analyse des données de recensements pour permettre aux usagers de tirer le meilleur parti possible des résultats obtenus. Toutefois, la définition du recensement dans les années 60 ne couvrait pas cet important aspect de l'opération. Une étude de l'évolution de la définition du recensement au cours des trois dernières décennies montre clairement que l'accent est passé de la simple collecte et de l'élaboration des données, à l'analyse et à la diffusion des résultats. En ce qui concerne les recensements des années 60, l'ONU définissait un recensement démographique comme étant "le processus global de collecte, d'élaboration et de publication des données démographiques, économiques et sociales relatives à une période ou à des périodes spécifiques, à tous les habitants d'un pays ou d'un territoire bien délimité (2). Pour les recensements des années 70 la définition a été élargie pour couvrir l'évaluation et l'analyse des données"(3). Pour

(2) Principes et recommandations pour les recensements nationaux de population, series M, no.27. New York, 1964, p.3

(3) Principes et recommandations pour les recensements de population des années 70, Séries M, no.44, New York, 1967, p.3

les recensements des années 80 la définition a une nouvelle fois été élargie pour inclure "la diffusion des données". C'est ainsi que la définition de 1980 décrit le recensement comme étant "le processus global de collecte, d'élaboration, d'évaluation, d'analyse et de publication ou d'autres formes de diffusion de données démographiques, économiques et sociales relatives à un moment donné, à toutes les personnes d'un pays ou d'une partie bien délimitée d'un pays"(4).

8. Cela fait déjà plus de deux ans que les derniers pays de la région ont bouclé leur recensement des années 80. Certains pays de la région ont déjà effectué leur recensement des années 90 et plusieurs autres pays s'apprêtent à leur emboîter le pas. Dans ce contexte, il apparaît tout à fait indiqué de procéder à l'évaluation de la phase post censitaire dont l'importance n'échappe à personne. Il s'agit en substance de voir si l'évaluation, l'analyse, la publication et la diffusion des résultats ont été effectuées, non seulement pour identifier les problèmes et prendre note de l'expérience acquise mais, chose plus importante, pour étudier ces écueils en vue d'une meilleure préparation des prochains recensements.

9. La présente étude passe en revue les quatre phases d'un recensement énumérées ci-dessus et essaie de mettre en relief leurs points forts et leurs faiblesses. Il est possible qu'elle répète à plusieurs reprises certains points développés dans d'autres études traitant de la collecte ou de l'élaboration des données. Toutefois, puisque les phases finales sont largement tributaires des activités de la période précensitaire et des opérations de dénombrement et de préparation des données, on considère ces répétitions comme une nécessité, en vue de souligner la contribution de ces activités à la qualité, à la quantité et à la pertinence des données.

10. Pour guider les bureaux de recensement et autres organismes de collecte de données dans leurs efforts visant à améliorer l'efficacité des recensements et à produire des données qui soient à la fois quantitativement et qualitativement pertinentes, une série de recommandations sont formulées à la fin de l'étude en vue de la préparation de leurs prochaines opérations de collecte de données.

(4) Un, Principes et recommandations pour les recensements de la population et de l'habitat. Series M., no.67, New York, 1980, p.2

II. EVALUATION DES DONNEES

11. Un recensement est une opération de grande envergure qui intéresse la totalité de la population d'un pays d'une manière ou d'une autre. Des centaines d'agents de recensements doivent rendre visite à des milliers de personnes vivant dans les différentes parties du pays (les sédentaires), à certaines personnes n'ayant pas de lieu d'habitation permanent et à plusieurs autres personnes qui se déplacent d'un bout à l'autre du pays. L'importance de la population analphabète, l'ignorance et l'indifférence générale qu'inspirent les activités statistiques aux populations concernées, de même que l'inexpérience du personnel utilisé font que les recensements sont, non seulement difficiles mais également sujets à une importante quantité d'erreurs, de biais et de déficiences. L'absence de cartes et autres types de matériels géographiques, les problèmes de transport et de communications qui caractérisent le continent et les autres problèmes d'ordre matériel contribuent également à compliquer le problème. Dans une large mesure, ces contraintes peuvent être atténuées par le biais de la publicité, de programmes d'éducation et de formation, de l'amélioration des moyens de transport, de l'élaboration de cartes et d'une supervision et d'un contrôle stricts des opérations de recensement.

12. La réalisation d'un recensement implique plusieurs phases. A chacune de ces phases, il existe des possibilités d'erreurs et de biais. Il faut par conséquent assurer la planification minutieuse des opérations, et leur suivi continu. La mise en place d'un dispositif prévoyant le contrôle de la qualité des données et la supervision stricte des opérations requises ainsi que d'autres types de contrôles et de mesures devrait permettre d'atténuer les risques de dégradation des données collectées sur le terrain.

13. Mais, quelles que soient les précautions prises, les recensements comportent toujours une certaine quantité d'erreurs. Il est illusoire de chercher à réaliser un recensement de précision mathématique. Même avec des fonds illimités, on ne peut pas obtenir un tel résultat. On peut d'ailleurs se demander si ce niveau de précision est vraiment nécessaire. Pour bon nombre de décisions et d'actions de planification, on ne peut chercher, et on ne cherche pas, à atteindre un tel degré de perfection. Mais ce que l'on est en droit de rechercher, c'est de limiter au maximum l'intervalle de variation des données utilisées. Après tout, l'existence d'un intervalle limité de variation concernant les données de base, c'est-à-dire l'information recueillie au cours d'un recensement, ne saurait trop prêter à conséquence même lorsqu'on dispose de données précises, étant donné que la planification pour l'avenir (qui constitue l'une des utilisations les plus importantes des données) implique la possibilité d'incertitudes et par conséquent de variations dans un sens ou dans un autre.

14. L'évaluation correspond à une mesure des réalisations, effectuée à la lumière des objectifs définis. Elle s'avère souvent nécessaire pour mesurer le succès ou l'échec des actions entreprises, en particulier en ce qui concerne la collecte de données. L'une des principales utilisations de l'évaluation consiste ainsi à fournir l'intervalle de variation possible des données. L'évaluation permet également de faire des ajustements pour tenir compte de l'imperfection des données. Les études d'évaluation fournissent également des renseignements sur la quantité et sur la qualité des données ainsi que sur les imperfections de la collecte et de l'élaboration des données, etc... Elles permettent de la sorte de rectifier le tir pour les prochaines opérations de production de données envisagées au niveau national et dans d'autres pays. L'évaluation apparaît donc comme un processus continu d'apprentissage. Signalons, pour finir, que l'évaluation fournit aux usagers la confirmation de l'acceptabilité des données et permet au producteur des données de faire face aux critiques, observations, mises en question, etc., injustifiées.

15. L'évaluation permet par conséquent d'étudier les aspects quantitatifs et qualitatifs des données. C'est ainsi que les types d'erreurs examinés par les études d'évaluation ont été classés en deux grandes catégories, à savoir les erreurs de couverture et les erreurs de contenu.

16. Il existe deux grands techniques d'évaluation des données: les méthodes directes et indirectes. Parmi les méthodes directes figurent les enquêtes par interrogatoire direct et les contrôles post-dénombrement. Les méthodes indirectes couvrent les contrôles internes et externes de compatibilité et les instruments analytiques du calcul d'indices et de paramètre qui, par le biais de critères de compatibilité, de convergence et d'acceptabilité, peuvent être utilisés pour l'évaluation des données. Ces méthodes permettent de procéder à l'évaluation statistique des données par le biais de techniques d'analyse.

17. Les pays africains ayant déjà effectué des contrôles post-dénombrements sont rarissimes et pour bon nombre de ceux, qui ont essayé, de le faire le tableau obtenu n'est guère plus édifiant que celui fourni par le dénombrement initial.

18. Même si dans la plupart des pays de la région une évaluation des données obtenues avait été entreprise, celle-ci se concentrerait essentiellement sur deux caractéristiques de base d'une population, c'est-à-dire l'âge et le sexe. Il y a eu cependant des cas où les évaluations de ce type avaient permis non seulement d'identifier l'importance probable et les sources de telles imperfections, mais également de déterminer leur effet sur la couverture de la population. Toutefois, l'effet

des erreurs et des biais observés dans les données sur l'âge et le sexe sur les paramètres calculés à savoir les niveaux de la fécondité, de la mortalité etc., n'avait pas été pris en considération. Les relations entre les déclarations concernant l'âge et le sexe et les autres caractéristiques telles que la fécondité, la mortalité, les liens de parenté au sein du ménage, la migration, l'éducation, l'activité économique etc... n'avaient pas non plus été étudiées.

19. On n'avait pas réellement cherché à instituer de manière concertée un système global d'évaluation des données comprenant l'ensemble des paramètres démographiques et des caractéristiques socio-économiques. A ce qu'il paraît, les évaluations entreprises, n'ont jamais été planifiées à l'avance. Elles se limitaient par conséquent à des opérations très simples et très élémentaires. Il apparaît également que les aspects qualitatifs avaient été sacrifiés sur l'autel de la quantité, parce qu'on estimait qu'après tout les données pourraient être ultérieurement corrigées ou ajustées.

20. L'accroissement de l'information disponible sur la population de la région et la possibilité d'utilisation de certaines techniques et instruments en particulier les modèles, nous amène à recommander de faire de l'évaluation une partie intégrante des opérations de recensements. A cet égard, des efforts doivent être déployés pour optimiser les bénéfices susceptibles de découler de ces opérations. En fait, puisque l'évaluation constitue un préalable à l'analyse et à l'interprétation des données, il serait tout à fait approprié que les opérations d'évaluation et d'analyse de données occupent une place de choix dès la phase initiale de la préparation du recensement.

21. L'utilisation finale de l'information en vue de la planification et d'autres usages administratifs constitue un important aspect de la collecte des données démographiques et socio-économiques. Il faut par conséquent que les données soient satisfaisantes, en termes de quantité et de qualité. Les données biaisées ou imparfaites donnent lieu à des décisions erronées qui se traduisent par des pertes de temps, un gaspillage de ressources et, chose plus grave, par la stagnation socio-économique des populations visées par les efforts de planification. Les erreurs et les imperfections des données se répercutent non seulement sur les décisions prises mais finissent très souvent par se substituer à l'information de base proprement dite. Faussées au départ, les estimations et les projections prospectives produisent ainsi des chiffres qui peuvent s'écarter de manière sensible de la réalité et entraîner le planificateur et l'administrateur dans l'erreur, ôtant de la sorte tout intérêt aux données.

22. Il est évident qu'un recensement pourrait être sujet à des erreurs de couverture et de contenu. Les données doivent par conséquent être ajustées. On considère, toutefois nécessaire la publication des données brutes à côté des données ajustées et des techniques d'évaluation et d'ajustement utilisés pour permettre aux utilisateurs de l'information de tirer leurs propres conclusions en ce qui concerne la qualité des données, les ajustements effectués, etc...

23. Il importe de souligner à ce niveau que la correction des données ne peut se substituer à une collecte soignée des données et qu'en fait, il serait dangereux de croire que l'amélioration de la collecte des données ne s'impose pas parce qu'on peut toujours procéder à la correction des erreurs. Les méthodes et les techniques de correction et d'ajustement seraient tout à fait inutiles si elles devaient permettre de faire fidele connaissance appropriée des caractéristiques quantitatives d'une population, de sa géographie, de sa vie économique, de sa sociologie, de ses coutumes et de son histoire. Cela ne signifie pas que les données ne doivent pas être ajustées, loin de là: ce qu'il faut c'est que dans chaque cas, l'ajustement soit adapté à la situation. Il faut seulement éviter les corrections excessives de données qui finissent par éloigner leur utilisateur de la réalité.

III. ANALYSE DES DONNEES

24. Même si les données brutes fournies par les recensements ont un rôle crucial à jouer dans le domaine administratif et dans le processus de prise de décision, il importe que l'information ainsi obtenue soit analysée et interprétée avant d'être effectivement utilisée par les pouvoirs publics et les autres utilisateurs. L'intérêt des données est ainsi renforcé par l'élaboration de rapports analytiques mettant en parallèle les chiffres du recensement et d'autres informations ayant une incidence sur certaines options politiques et mesures d'ordre pratique, et procédant à leur évaluation qualitative et quantitative et à leur interprétation à la lumière de ces mesures d'ordre pratique. Les relations entre d'une part les caractéristiques d'une population telles que la dimension, la croissance, la structure, la composition, les tendances, les différences et les perspectives, et les politiques et plans de développement économiques, sociaux et physiques d'autre part, deviennent plus faciles à comprendre et à interpréter lorsque les analyses requises sont effectuées. En outre, ce n'est qu'après avoir profondément plongé dans les données que l'on parvient dans le cadre de l'analyse à évaluer leurs forces et leurs faiblesses et à déterminer les caractéristiques de leurs qualités. Celles-ci permettront au producteur de données d'aborder les situations similaires avec beaucoup plus de rigueur dans ses prochaines opérations. L'élaboration de plans et de mesures en vue de la préparation de tels rapports qui constituent une partie intégrante d'un programme de recensement bien conçu revêt donc une importance capitale, tout comme la publication rapide et appropriée des tables de base du recensement.

25. L'une des principales activités précensitaires devrait par conséquent consister à spécifier les types et variétés de données nécessaires pour les analyses envisagées, en vue de l'étude des multiples aspects d'une population. Elle implique la nécessité de coordonner les activités du producteur des données, et celles des usagers et des analystes en vue d'obtenir des résultats.

Sur la base des recensements des années 80, on peut dire de cet objectif qu'il n'a été réalisé que partiellement.

26. En vue d'optimiser les résultats, il serait souhaitable que les responsables du recensement aient une idée exacte des types d'analyses qu'ils estiment nécessaires pour satisfaire les besoins des planificateurs et des organes de décision et qu'ils élaborent des plans de mise en tableaux appropriés. Le questionnaire du recensement et le système de codage sont ensuite élaborés pour obtenir les types et variétés d'informations requis. Rares sont les pays de la région qui sont engagés sur cette voie jusqu'ici.

27. L'une des principales réalisations des recensements de la population des années 80 en Afrique tient au fait qu'ils ont permis aux gouvernements et aux institutions de collecte de données de prendre conscience de l'importance de l'évaluation et de l'analyse des résultats des recensements. Il faut toutefois reconnaître que la plupart des pays n'avaient pas accordé suffisamment d'importance à l'évaluation et à l'analyse des données au cours des phases préparatoires de leur recensement. Signalons également que dans une bonne partie de ces pays, ce travail analytique n'a pas encore été entrepris sur les données plus de cinq ans après le recensement. En outre, dans la plupart des cas, où l'on a essayé d'effectuer le travail d'analyse, les opérations entreprises étaient tout à fait théoriques et au mieux, préliminaires à des études sectorielles approfondies. L'expérience montre également qu'"on mettait au point ce programme minimum d'étude analytique, les experts internationaux et les institutions locales spécialisées dans les travaux d'analyse avaient été invités à évaluer les besoins des organismes gouvernementaux qui utilisent les données et à tirer parti des compétences de ces organismes. Toutefois la collaboration dans ce domaine ne peut être qualifiée de satisfaisante que pour un nombre limité de pays"(5).

28. L'Annexe I donne la situation actuelle en ce qui concerne l'évaluation, l'analyse, la publication et la diffusion des résultats des recensements des années 80 dans certains pays d'Afrique sur lesquels la CEA dispose d'informations. Ce tableau pourrait nécessiter des modifications, compte tenu de l'indisponibilité de données fraîches.

(5) UN (BTCR). Utilisation des données de recensement pour la recherche démographique et la planification du développement en Afrique: Aspects de la coopération technique, TT/TCD/STR-EST/TCD/SFR-E/3, New York, 1986, p.2.

29. L'Annexe II présente brièvement le tableau des analyses effectuées ou envisagées au Mali et au Soudan pour illustrer le type d'analyse effectué dans la région. Seul un nombre limité de pays avaient préparé des monographies détaillées couvrant des données démographiques et socio-économiques de même que des informations sur les ménages provenant de recensements et d'autres sources, en sus de l'élaboration et de la diffusion de rapports destinés à divers utilisateurs (rapports sur l'éducation, le logement, la main-d'oeuvre, la santé, etc...).

30. Rares sont les pays de la région qui disposent au sein de leurs services de planification des experts requis pour mener des études détaillées sur la population. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place dans chaque pays une agence centrale chargée d'effectuer de telles études, faute de quoi les divers départements et ministères pourraient s'embarquer dans la production de leurs propres analyses, estimations et projections, ou utiliser celles auxquelles ils ont accès, ce qui se traduirait par des disparités extrêmement importantes au niveau des chiffres. Certains pays ont essayé d'encourager les bureaux de la statistique à collaborer avec les utilisateurs de données de l'administration. Toutefois, cette collaboration s'est toujours bornée à l'étape de l'analyse, sans jamais atteindre la phase initiale de la collecte. A cet égard, il a été constaté que la participation du personnel local avait permis d'obtenir des résultats non seulement plus positifs mais également plus adaptés aux besoins des pays. La formation en cours de service et la formation de cadres intermédiaires dans certains pays se sont avérées économiquement et techniquement rentable et ont permis de mettre en place un corps d'agents qualifiés en sus de la réalisation des travaux entrepris. Toutefois, plusieurs pays de la région n'avaient pas pu tirer parti de ce mécanisme. De fait, certains d'entre eux comptent encore sur des experts internationaux employés sur la base de contrats de longue durée pour effectuer le travail requis.

31. En ce qui concerne les recensements des années 80, il importe de souligner que le décalage entre la collecte des données et le moment de l'application finale des résultats demeure excessif. Cette situation a eu un impact négatif sur la poursuite de l'évaluation, de l'analyse, de l'interprétation et de la diffusion des données à l'intention de leurs utilisateurs. Dans un nombre limité de cas, il avait même fallu limiter l'envergure de l'analyse. A cause du caractère excessif des retards enregistrés, l'information publiée perdait une bonne partie de son intérêt lorsqu'elle ne devenait pas carrément caduque. En vue de limiter ces décalages, des efforts ont été déployés dans certains pays pour produire des données au niveau de la province et des districts au fur et à mesure de la production des données pertinentes. Pour accroître l'intérêt de cette information, les tableaux publiés présentent certaines mesures de caractère sommaires et des analyses de type élémentaire immédiatement utilisables par le planificateur et les administrateurs. Dans d'autres cas les tableaux sont complétés par la description des utilisations potentielles de l'information. Quoique louables,

ces efforts ne devraient en aucun cas contribuer à creuser l'écart entre le moment de la collecte et celui de l'analyse approfondie des données nationales. Ils ne sauraient en outre constituer un substitut à de telles études. On note également les cas où des tableaux basés sur l'échantillonnage des données ont été utilisés pour les premières analyses en posant comme hypothèse que des tableaux complétés seraient élaborés après achèvement des premiers essais. On ne sait pas dans quelle mesure cette technique a pu retarder la publication des résultats du recensement. A cet égard, il convient d'observer que plusieurs pays avaient élaboré des plans de tabulation très complexes sans indiquer leur priorités et sans s'être apparemment préparés à produire des programmes ou des paramètres sur la base de tels tableaux. C'est ainsi que certains tableaux pertinents avaient été relégués au bout du processus alors que d'autres sans importance avaient été parachevés dès la phase de commencement de la production des données.

32. L'utilisation de logiciels pour l'analyse démographique avait contribué à accélérer la réalisation de telles analyses. A l'heure où l'analyse purement démographique est en train de céder sa place à celle des données socio-économiques et de l'information sur les ménages en vue de la réalisation d'études pratiques à vocation politique, il apparaît nécessaire de mettre au point des techniques et des instruments appropriés pour mener de telles études.

33. L'une des recommandations du Groupe ad hoc d'experts chargé d'élaborer le manuel d'intégration des variables démographiques dans la planification du développement qui s'est réuni à New York en 1982, souligne qu'en tant qu'outil de planification pour les pays en développement, un tel manuel serait plus efficace, s'il était accompagné d'un progiciel conçu pour micro-ordinateur(6). L'accès rapide de ces pays à ces progiciels leur permettrait d'entreprendre des analyses à finalité politique au cours de la prochaine décennie.

IV. PUBLICATION ET DIFFUSION DES RESULTATS

34. La pratique dans les bureaux de recensement consiste généralement à publier les tableaux et, de temps à autre les rapports sur l'évaluation, l'analyse et la méthodologie du recensement. On note que le simple fait de publier les résultats n'a pas permis d'obtenir l'impact souhaité sur les utilisateurs, en particulier les planificateurs et les organes de décision. Il convient par conséquent d'organiser des séminaires, des groupes de travail, etc., pour assurer la diffusion des résultats et pour associer les utilisateurs des données à l'utilisation de l'information et à la planification de la production des données nécessaires.

(6) Cité dans, "Proceedings of the United Nations Ad Hoc Expert group meeting on the Manual on integrating population variables into development planning", 11-14 décembre 1984, New York

35. Comme on l'a mentionné plus haut, la nécessité d'un rapport technique et d'un rapport pratique pour satisfaire les besoins des divers utilisateurs des données découle directement des leçons tirées des recensements des années 80. La mise en oeuvre de ce principe permet aujourd'hui aux planificateurs, aux organes **directeurs** et aux administrateurs de tirer un meilleur parti de l'interprétation des résultats, de leurs implications et des mesures suggérées.

36. Le décalage excessif qui s'observe entre la collecte des données et leur publication / diffusion finale réduit considérablement l'intérêt et l'impact de cette information souvent rassemblée au prix d'un effort humain et matériel extrêmement important. Il faudrait par conséquent tout mettre en oeuvre pour accélérer le bouclage du recensement, avant de s'embarquer dans de nouvelles opérations de collecte. L'utilisation optimale des données déjà rassemblées devrait être assurée dans des délais raisonnables. En outre, les planificateurs de la collecte, de l'analyse et de la publication des données devraient établir leurs plans sur la base des moyens matériels et humains disponibles. Le manque d'intérêt et d'enthousiasme observé chez les exécutants des recensements et les pénuries de fonds et autres devraient être contournés par le biais d'une planification adéquate et par la constitution de provisions dès la phase initiale de la préparation du recensement.

37. L'importance du travail d'introspection et d'évaluation dans un recensement est la même que celle qui s'attache à toute opération impliquant l'investissement de ressources substantielles mais rares. Il faudrait par conséquent organiser des débats sur les enseignements tirés des recensements, et sur les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer les prochaines opérations afin que le pays intéressé et les autres pays de la région puissent bénéficier de l'expérience acquise. L'élaboration d'un rapport administratif présentant les divers problèmes rencontrés et la manière dont ils ont été abordés au cours de l'opération s'avère digne d'intérêt. En effet, elle permet d'édifier les futurs organisateurs de recensements du pays et d'informer les autres pays en développement confrontés aux mêmes problèmes et poursuivant les mêmes objectifs.

38. L'intérêt des projections et des estimations démographiques nationales, sous-nationales et sectorielles est notable. Dans leur présentation, ces projections devraient toujours être accompagnées des implications de chacune des options politiques suggérées pour faire face à la situation qui prévaut. A cet égard, l'élaboration de projections spéculatives basées sur divers paramètres démographiques pour indiquer au planificateur les implications des diverses options démographiques a été considérée digne d'intérêt.

39. Etant donné l'impossibilité de produire ou de publier toutes les données et compte tenu de la diversité des personnes intéressées par ces données, l'expérience de certains pays qui ont décidé d'élaborer des sorties d'ordinateur ou de produire des bandes de données spéciales devrait être étudiée par les autres pays.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

40. Si l'on considère le fait que pour 19 des 47 pays qui ont effectué un recensement entre 1975 et 1984, il s'agissait de leur première expérience dans ce domaine et que la plupart des autres pays n'en étaient qu'à leur deuxième recensement après l'indépendance nationale, il apparaît que les types et les variétés de données collectées par les Etats de la région étaient impressionnants. Il a également été observé que la qualité des données par âge et par sexe qui avaient été évaluées s'était améliorée par rapport à celle du premier recensement. Plusieurs pays de la région s'étaient embarqués dans l'évaluation et dans l'analyse de données, y compris les variables socio-économiques. Ils avaient non seulement publié des données de recensement et des résultats d'analyse mais également organisé des séminaires destinés aux planificateurs et autres utilisateurs de données, en vue d'une plus large diffusion de l'information relative à la population.

41. Toutefois, une étude des recensements effectués au cours de la période a également révélé certains des problèmes qui se posent et certaines des leçons à retenir en vue des prochains recensements et programmes de collecte de données dans la région. Les recommandations ci-dessous pourraient aider les pays de la région à tirer parti de l'expérience de leurs voisins dans la planification de leurs prochains recensement.

- (i) La collecte et l'élaboration des données ne constituent que la phase préliminaire du recensement. Il convient toutefois d'élaborer, dès la préparation du recensement, des plans de travail en vue de l'évaluation, de l'analyse de la publication et de la diffusion des résultats. Ces plans devraient être strictement suivis et des ressources adéquates mises en place pour mener à bien les diverses phases du recensement;
- (ii) Les utilisateurs des données devraient non seulement être associés aux discussions relatives aux questionnaires, à la mise en tableaux et aux plans d'analyse, mais également à l'analyse et à l'interprétation des résultats;
- (iii) Considérant le décalage excessif qui existe entre la collecte des données et leur traitement et les problèmes découlant d'une connaissance inadéquate des données et de leur utilisation finale par les experts en traitement de données, il apparaît nécessaire d'associer les

les experts en traitement de données et les analystes au recensement dès la phase initiale et de mettre au point des programmes et des techniques de tabulation bien avant la réception des données recueillies sur le terrain;

- (iv) Les données de recensement devraient toujours faire l'objet d'une évaluation. Lorsqu'une enquête post-dénombrement s'avère nécessaire, les préparatifs adéquats devraient être faits à l'avance pour assurer à l'opération une productivité optimale. L'évaluation analytique des données de recensement devrait également être énoncée clairement et la qualité des données assurée par des contrôles appropriés à chaque phase du processus.
- (v) La correction des données et les ajustements requis ne devraient pas se substituer à la collecte soignée des données et à l'application adéquate des méthodes et techniques d'évaluation de l'information; le travail d'ajustement et d'analyse devrait s'appuyer sur une connaissance approfondie des caractéristiques quantitatives de la population, de sa géographie, de son économie, de ses caractéristiques socio-culturelles de son histoire etc... Il faudrait également veiller à éviter les corrections excessives de données qui risquent d'induire en erreur l'utilisateur de l'information collectée.
- (vi) Plusieurs pays comptent encore sur des experts internationaux, recrutés dans le cadre de contrats de longue durée, pour effectuer les travaux d'évaluation et d'analyse de leur recensement. Il est vrai que la coopération internationale et l'échange d'expérience et de connaissances méritent d'être encouragés. Il apparaît toutefois nécessaire d'assurer une collaboration plus étroite entre le personnel local et ces cadres expatriés.
- (vii) A cause de l'indisponibilité des cadres qualifiés pour s'acquitter des tâches d'analyse et d'interprétation des données, on considère que le personnel de haut niveau et les agents du cadre intermédiaire devraient être formés sur le tas à la manipulation des données. Des programmes de formation accélérée en cours de service à l'analyse des données devraient permettre de couvrir une partie des besoins du programme du recensement.
- (viii) Outre la publication de tableaux détaillés, l'élaboration de rapports analytiques, de monographies et de publications destinées à l'utilisateur, s'avère digne d'intérêt et devrait donc être planifiée dès le commencement de la collecte des données;

- (ix) La préparation de rapports administratifs et méthodologiques présentant les diverses étapes y compris les dépenses, les problèmes rencontrés et les solutions employées, les concepts du recensement et les définitions terminologiques, le pourquoi et le comment de la collecte de certaines informations, se justifie comme source de référence future pour le pays proprement dit ainsi que pour les autres pays et pour tous ceux qui sans connaissance adéquate des données émanant du pays cherchent quant même à les utiliser.
- (x) Outre la publication de tableaux et de rapports analytiques, l'élaboration de sorties d'ordinateur et de bandes de données spéciales (échantillons) et de statistiques sur les zones locales pourraient s'avérer utile en vue d'une analyse plus approfondie des données et aux fins de la planification régionale.
- (xi) Les projections démographiques au niveau national, sous-national et sectoriel devraient être élaborées avec les trois hypothèses habituelles certes mais aussi dans le cadre de projections spéculatives à vocation illustrative, pour démontrer les implications des diverses options politiques et des trajectoires démographiques.
- (xii) L'utilisation de logiciels pour l'analyse démographique devrait être intensifiée et des techniques et instruments adaptés à l'analyse à vocation politique mis au point et diffusés.
- (xiii) La diffusion des résultats du recensement constitue un aspect important du travail de recensement; à cet égard les séminaires nationaux, mais également les séminaires régionaux portant notamment sur des sujets particuliers tels que le développement régional, l'éducation, la santé ou le logement, pourraient s'avérer fructueux.
- (iv) Etant donné l'importance des activités d'introspection et d'évaluation dans l'évaluation d'une **entreprise** aussi vicieuse que d'un recensement, il importe que les responsables du recensement publient non seulement les données brutes et leurs évaluations et ajustements mais qu'elles prévoient également des forums permettant aux utilisateurs et aux autres personnes intéressées de discuter des problèmes qui se posent et de leurs solutions éventuelles.
-

Le Point sur l'évaluation, l'analyse, la publication et la diffusion des résultats :
recensements africains des années 1980

(sur la base de l'information actuellement disponible à la CEA)

E/CA/CPH/3
ANNEXE I

Pays	Date du recensement	Evaluation	Analyse	Publication	Diffusion	
Libye	1984	Traitement de données en cours				
Soudan	1983	Commencé	Commencé	Rapport admin.		
Tunisie	1975	Achévé	Achévé	Achévé		
Cap Vert	1980	Achévé	Achévé	Achévé		
Gambie	1983	Achévé	Achévé	Tableaux		
Ghana	1984	Traitement des données achevé pour sept régions				
Guinée	1983	Traitement des données en cours				
Côte d'Ivoire	1975	Achévé	Partiellement	Achévé		
Libérie	1984	Mise en tableaux en cours				
Mali	1976	Achévé	Achévé	Achévé		
Mauritanie	1976/77	Achévé	Achévé	Achévé		
Niger	1977	Achévé				
Sénégal	1976	Achévé	Achévé	Achévé		
Togo	1981	En cours	En cours			
Burkina Faso	1975	Achévé	Achévé	Achévé		
Cameroun	1976	Achévé	Achévé	Achévé		
République centrafricaine	1975	Achévé	Achévé	Achévé		
Congo	1984	En cours	En cours			
Rwanda	1978	Achévé	Achévé	Achévé		
Sao Tomé et Príncipe	1981	Achévé	Achévé	Achévé		
Zaire	1984	Traitement des données en cours				
Botswana	1981	Achévé	Achévé	Achévé	Achévé	
Comores	1980	Achévé	Achévé	Achévé		
Djibouti	1983	Achévé				
Ethiopie	1984	Traitement des données en cours				
Kenya	1979	Achévé	Achévé	Achévé		
Lesotho	1976	Achévé	Achévé	Achévé	Achévé	
Madagascar	1975	Achévé	Achévé	Achévé		
Malawi	1977	Achévé	Achévé	Achévé		

Pays	Date du recensement	Evaluation	Analyse	Publication	Diffusion
Maurice	1983	Achevé	En cours	Partiellement	Achevé
Mozambique	1980	Achevé	Achevé	Achevé	
Somalie	1975	Achevé	Achevé	Achevé	Achevé
Swaziland	1976	Achevé	Achevé	Achevé	Achevé
Tanzanie	1978	Achevé	Achevé	Achevé	Achevé
Zambie	1980	Achevé	Achevé	Achevé	Achevé
Zimbabwe	1982	Achevé	Partiellement achevé	Partiellement achevé	Achevé

Bref aperçu des rapports analytiques: recensement de 1983 de la République du Soudan

Le Bureau du recensement propose d'élaborer huit rapports analytiques et un rapport administratif exhaustif sur la base des données du recensement de 1983 et de l'expérience acquise au cours des opérations. En sus des données du recensement de 1983, l'analyse s'appuiera sur les données du recensement de 1973, de l'enquête sur la fécondité au Soudan de 1979, des statistiques officielles des ministères de l'éducation, de la santé, du logement, de la main-d'oeuvre et des affaires sociales et d'autres enquêtes et statistiques disponibles.

En raison des retards enregistrés dans le traitement des données et tenant compte des besoins en données exprimés par les administrateurs des provinces et des autres circonscriptions administratives, il a été décidé que la publication de l'information s'effectuerait au niveau des provinces (18 au total) dans des volumes intéressants des groupes de provinces formant des régions homogènes avant la publication finale des chiffres nationaux. Au niveau de la province et de la région, pour aider les planificateurs et les responsables, les tableaux statistiques seront complétés par des mesures de type sommaire ou par des analyses élémentaires de caractère pratique. Les huit rapports se présentent comme suit:

1. Evaluation et ajustement des données démographiques de base:

introduction, importance et nécessité de l'évaluation des données; vérification et contrôle de la qualité, à diverses étapes de la collecte, de la préparation et du traitement des données; les types et les variétés de données collectées et leur qualité; évaluation de la couverture et du contenu; l'échantillonnage dans les recensements; contrôle interne et externe de la compatibilité; ajustement des données; leçon tirée du recensement; conclusion et recommandation.

2. Analyse de la fécondité: introduction, situation en matière de données, qualité des données; facteurs socio-culturels intervenant dans le mariage; valeur attachée aux enfants; niveau de fécondité; stérilité; sous-fécondité et infécondité; fécondité par âge; situation matrimoniale; différences par structure socio-économique, régionale, familiale et par niveau de fécondité; tendances de la fécondité; fécondité par cohorte; perspectives en matière de fécondité, politiques démographiques et planification familiale; implications de la fécondité; résumé et conclusion.

3. Analyse de la mortalité: introduction, situation sanitaire, situation en matière de logement et d'hôpitaux, environnement, nutrition et consommation alimentaire, croyances et pratiques, cas de décès, morbidité; sources et qualité des données; niveau de la mortalité infantile; mortalité des jeunes, des mères; mortalité générale; caractéristiques de la mortalité par âge et par sexe; différences par sexe, âge, région, situation socio-économique; tendances de la mortalité; évolution des maladies et

des décès: perspectives de baisse et d'évolution de la mortalité; politiques sanitaires et planification du développement; santé pour tous à l'horizon 2000; les politiques démographiques et leur impact sur la santé, la nutrition et la mortalité; résumé et conclusion; implications de la mortalité sur la population.

4. Analyse de la migration: introduction; distribution spatiale, environnement; facteurs socio-économiques et politiques des mouvements de population; les données et leur qualité; distribution de la population; densité et dispersion; causes et implications de la distribution spatiale; courants migratoires; volume et caractéristiques; causes et conséquences de la migration; de l'urbanisation, de la croissance des villes et de la diminution des communautés rurales; emploi, logement et environnement; santé et maladie; sécheresses; tendances et la migration par âge, sexe; courants, volumes et perspectives des mouvements; conséquences sur l'agriculture, l'utilisation des terres, l'emploi, conséquences de la migration sur les politiques démographiques et vice-versa, conclusion.

5. Analyse des données sur l'éducation: système d'éducation, facteurs socio-culturels et physiques, éducation et développement socio-économique, planification de l'éducation; conséquences sur l'emploi et les ressources humaines; les données des recensements et du système éducatif et leur qualité, niveau d'instruction par âge et sexe et situation géographique, distribution par âge et par niveau d'instruction, différences et tendances, perspectives d'amélioration de l'éducation, projections de la population d'âge scolaire et de la population scolaire, estimation des maîtres, des salles de classe et autres aménagements, cadres de haut niveau et planification de la main-d'œuvre; conséquence de l'accroissement démographique sur les politiques d'éducation et vice-versa, résumé et conclusion.

6. Analyse de la population économiquement active: considérations générales sur l'économie; prédominance du sous-secteur agricole; importance du secteur non structuré; facteurs socio-culturels dans la participation à la main-d'œuvre; enfants, femmes, personnes âgées; caractéristiques de la participation, âge, sexe; situation matrimoniale; entreprises familiales; dimension de la main-d'œuvre et croissance, taux d'activité par âge, sexe; variations régionales; taux de personnes à charge; migration et main-d'œuvre; structure de la main-d'œuvre; emploi et industries; situation; aspects éducationnels; main-d'œuvre de haut niveau; chômage régional; par âge et par sexe; agriculture et secteur non structuré; projection de la main-d'œuvre par région urbaine/rurale; durée de vie active; implications des projections de la main-d'œuvre et de l'accroissement démographique; politique d'emploi et de population; conclusion.

7. Ménage et logement: problèmes de logement, grandes villes et migration: qualité du logement dans les zones rurales et urbaines, sources et qualité des données de recensements, enquête et opérations administratives: plans-directeurs des villes: facteurs socio-économiques du logement, migration et logement, dimension de la famille, structure et aménagements du logement dans les villes, projection des ménages et du logement: estimation des besoins en logements jusqu'en l'an 2003, conclusion.

8. Projections démographiques: importance et nécessité des projections, types de projections, période et fréquence des projections, projections disponibles et évaluation des projections compte tenu des recensements de 1983, leçons, sources et qualité des données de base, composantes de l'évolution de la population: hypothèses concernant l'avenir, méthodologie des projections, projections sous-nationales, projections sectorielles, hypothèses de fécondité, projections hypothétiques, l'impact de la dynamique de l'évolution de la population et ses implications: impact des projections sur l'élaboration de politiques et sur la planification économique et sociale à l'échelle régionale: résumé et conclusion.

Bref aperçu des rapports analytiques: recensement du Mali de 1976

Le recensement du Mali de 1976 a été analysé et des rapports publiés. Outre les rapports analytiques, le rapport technique administratif relatif au recensement a également été publié. Les rapports ont été publiés en six volumes couvrant les sujets suivants:

1. Evaluation des données:
2. Structure de la population: distribution par âge et par sexe:
3. Situation matrimoniale-type de mariage (polygamie, monogamie) mobilité conjugale, nuptialité:
4. Fécondité: niveau, caractéristiques et différences:
5. Mortalité: niveau, caractéristiques différences et tables de mortalité:
6. Migration temporaire et permanente:
7. Education: structure de la population scolaire, fréquentation scolaire à 6 ans et plus, niveau d'instruction et différences:
8. Activités économiques: situation générale, productivité, taux d'activité, chômage:
9. Projections démographiques: projections nationales à l'horizon 2007